

Un chauffe-eau, température unique, à cuve de stockage verticale, recirculation forcée, avec recirculation du bâtiment

Avant d'installer la tuyauterie d'eau, consulter ce qui suit :

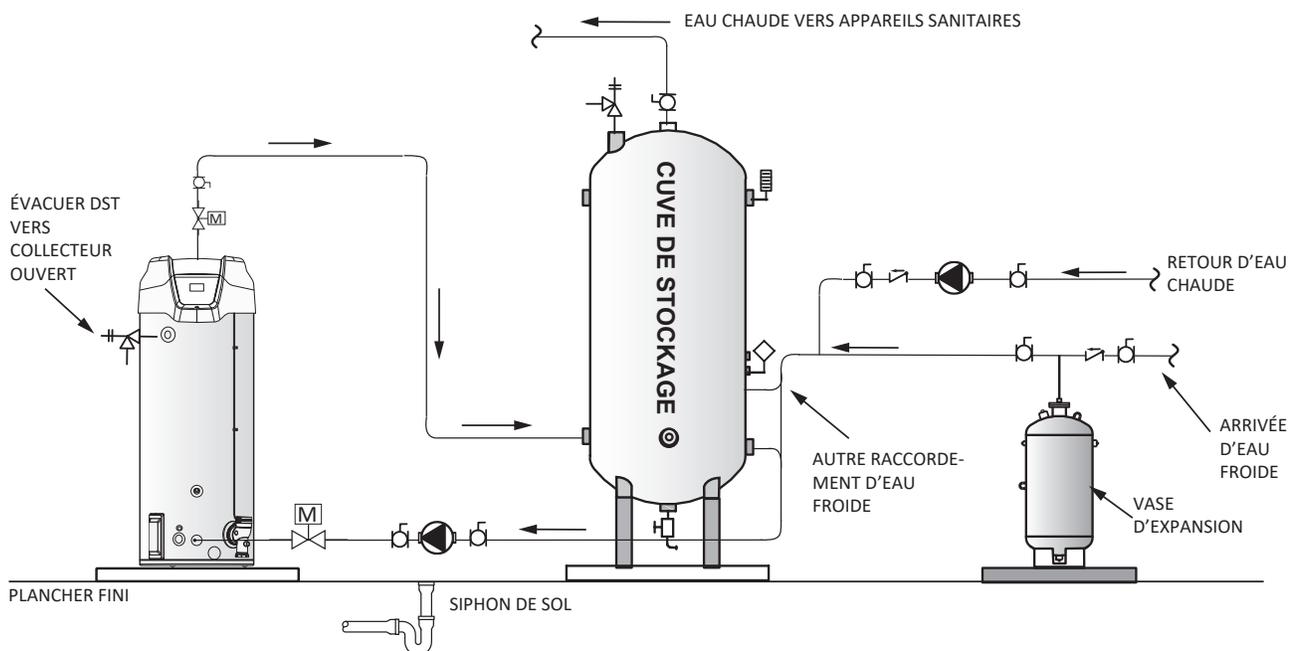
1. Voir *Mitigeurs* (page 22).
2. Voir *Machine à laver la vaisselle* (page 22).
3. Voir *Souape de décharge à sécurité thermique* (page 23).
4. Voir *Circuits d'eau fermés* (page 23) et *Dilatation thermique* (page 23).
5. Voir *Raccordement des conduites d'eau* (page 53).
6. Si une pompe est installée entre un chauffe-eau et une cuve de stockage ou sur un circuit de recirculation du bâtiment comme à la *Figure 83* (page 101).
7. Si une pompe est installée dans un circuit recirculation entre le chauffe-eau et un conducteur de lave-vaisselle commercial comme à la *Figure 84* (page 101).

AVERTISSEMENT : CE SCHÉMA PRÉSENTE LA CONFIGURATION DE TUYAUTERIE ET LES AUTRES DISPOSITIFS PRÉCONISÉS. VOIR LES EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES DES CODES ET RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR.

TOUT CHANGEMENT DE MATÉRIAU, DE COMPOSANT OU DE FOURNISSEUR DOIT ÊTRE APPROUVÉ AU PRÉALABLE PAR LE SERVICE D'INGÉNIERIE PRODUIT CONCERNÉ.

LÉGENDE

	Souape de décharge à sécurité thermique		Robinet à tournant sphérique pleine section
	Souape de décharge		Clapet antiretour
	Pompe de circulation		Jauge de température
	Régulateur de température de la cuve		Contacteur de débit d'eau
	Robinet de vidange		Mitigeur
	Robinet d'arrêt		


NOTES :

1. Schéma de tuyauterie préconisé.
2. Le réglage de la soupape de décharge à sécurité thermique ne doit pas dépasser la pression nominale de tout composant dans le système.
3. Les robinets de service sont illustrés pour les besoins de l'entretien de l'appareil. Toutefois, leur emploi peut être réglementé par les codes locaux.
4. Le régulateur de température de la cuve doit être raccordé électriquement et commander la pompe placée entre les chauffe-eau et les cuves de stockage.
5. Le thermostat de commande du chauffe-eau doit être réglé à 2,8 °C (5 °F) de plus que le régulateur de température de la cuve.
6. Veiller à ce que tout système de recirculation installé ne contourne pas les robinets d'arrêt ni ne gêne de quelque manière que ce soit leur fonctionnement.